

1 Protéger



Se Protéger et protéger autrui afin d'éviter le suraccident : faire évacuer les usagers présents sur la déchetterie et si possible délimiter la zone à risque.

2 Alerter



Pompiers : 18



18 ou 112

3 Que dire au téléphone ?

Présentez vous

- **Nom Prénom**
- **N° Téléphone**

Décrivez l'accident

- **Type** (incendie, accident de la circulation,...)
- **Lieu** précis de l'accident
- **Gravité** de l'accident



Ne pas raccrocher en premier

4 Personnes morales à prévenir

Le Responsable du service environnement au 02.43.02.77.64 ou au 06.82.45.49.25

(Du lundi au jeudi 9H-12H30/13H30-18H – le vendredi 9H-12h30/13H30-17H)

En cas d'absence, contacter le Directeur Général des Services au 06.83.21.71.46

En dehors des horaires d'ouverture, contacter le Maire de Port Brillet